

Décision

Générale

colonial

Décision n° 64/SG/FIN accordant une subvention de quatre-vingt-six mille neuf cent cinquante-six francs Djibouti (86.956 FD) à l'Association pour le Développement des Œuvres sociales d'outre-mer (A.D.O.S.O.M.)

n° 64/SG/FIN

Ministère
MINISTERE DES FINANCES ET DU PLAN

Date de publication
22 janvier 1968

Numéro JO
n° 3 du 10/02/1968

Date du numéro
10 février 1968

TEXTE INTÉGRAL

Une subvention de quatre-vingt-six mille neuf cent cinquante-six francs Djibouti (86.956 FD) est accordée à l'Association pour le développement des œuvres sociales d'outre-mer (A.D.O.S.O.M.), 27, rue Oudinot, Paris-7e, à titre de contribution à l'aide qu'elle apporte aux ressortissants du Territoire résidant en métropole. La dépenses susvisée sera imputée sur le chapitre 28, article 2, paragraphe 9, du budget du Service local 1968.